

De : **Association des riverains du Val de Cruye** <[valdecruye.asso@gmail.com](mailto:valdecruye.asso@gmail.com)>

Date: dim. 18 janv. 2026 à 18:32

Subject: Positions et propositions de votre liste électorale sur les actions de préservation de Marly et en particulier du bien vivre dans le secteur du Mont-Bâti

To: <[oxygenemarlyleroi@gmail.com](mailto:oxygenemarlyleroi@gmail.com)>

## **ASSOCIATION DES RIVERAINS DU VAL DE CRUYE**

**POUR LA SAUVEGARDE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901**

**ENREGISTRÉE SOUS LE N° 0783011690 – RNA W783006327 (JOURNAL OFFICIEL DU 29 NOVEMBRE 2003)**

**17 ALLÉE DES LOMBARDS - 78160 MARLY LE ROI**

[valdecruye.asso@gmail.com](mailto:valdecruye.asso@gmail.com)

Marly le roi, le 18 Janvier 2026

Objet : Positions et propositions de votre liste électorale sur les actions de préservation de Marly et en particulier du bien vivre dans le secteur du Mont-Bâti.

Cher Mr Verdin,

Notre **Association des Riverains du Val-de-Cruye pour la Sauvegarde et la Protection de l'Environnement**, créée en 2003 mais issue de l'organisation d'un lotissement préexistant, regroupe plus de 80 membres engagés dans la défense du cadre de vie et des espaces naturels de Marly-le-Roi.

Elle s'étend du Mont-Bâti (zone UHb) à la lisière du massif boisé ( zone N2).

Notre association est active, vigilante mais aussi politiquement neutre et consensuelle comme en atteste notre présence à tous les Conseils Municipaux.

Le Val de Cruye est un quartier résidentiel à l'équilibre fragile, où les habitantes et habitants sont particulièrement attachés à la préservation :

- de la qualité de vie,
- du caractère paysager du quartier,
- des espaces naturels et des continuités écologiques,
- d'un urbanisme maîtrisé et cohérent avec les infrastructures existantes.

À l'approche des élections municipales de 2026, l'avenir du secteur du Montbâti suscite une vive inquiétude parmi nos adhérents, les riverains et de nombreux Marlychois.

Par exemple, ce poumon vert essentiel à la biodiversité locale et à la qualité de vie de notre commune fait l'objet de menaces d'urbanisation depuis que des mandatures précédentes sous l'égide de JY Perrot ont rendu des forêts constructibles dans le dernier Plan Local d'Urbanisme (PLU) et ce sans étude réelle et détaillée des administrations. Grâce à nos membres nous avons pu établir un diagnostic faune et flore du bois du Montbâti en faisant appel à un cabinet spécialisé ; nous avons aussi partagé avec les services de la Mairie un inventaire forestier de

cette même zone ; et enfin d'autres actions du quotidien tel que le nettoyage des sous-bois sont régulièrement menées.

Le Poney Club, acteur historique et social, joue un rôle important dans le caractère de notre quartier. Nous devons ensemble continuer de trouver le bon équilibre pour une activité vivante, un lieu pédagogique qui respecte les normes et qui bénéficie et contribue au caractère naturel du lieu, mais toujours dans la continuité du respect du voisinage.

Le centre de rééducation de l'Auberderie, situé en lisière du massif forestier protégé de Marly-le-Roi est un établissement de l'association APAM (**ASSOCIATION PERSONNE AVEUGLE MALVOYANT**). Son activité de soin, discrète et utile, s'est toujours intégrée de manière harmonieuse dans notre quartier. Les habitants y sont profondément attachés et souhaitent qu'il conserve une vocation de santé ou de rééducation, compatible avec l'histoire du lieu et avec l'équilibre du quartier.

Ces quelques sujets illustratifs vous donnent des éléments de contexte et nécessitent que vous donniez à la foi des réponses sur vos ambitions pour la ville mais aussi des réponses spécifiques sur les sujets abordés précédemment.

Pouvez vous nous présenter :

1. Votre vision générale de l'évolution urbanistique du quartier du Val de Cruye.
2. Votre position sur d'éventuels projets de densification ou de nouvelles constructions à Marly et en particulier sur le bois du Montbâti et le centre de l'Auberderie.
3. Comment comptez-vous vous saisir de l'opportunité de changer l'usage des anciens locaux GLAXO pour assurer la croissance de Marly.
4. La place que vous envisagez pour la concertation avec les habitants et notre association dans toute évolution du PLU ou tout projet impactant le quartier.
5. D'éventuelles actions que vous porteriez visant à reclasser les zones UD+N+UL (Montbati+Poney Club) en non constructible via par exemple des ECB ou ZNP ou autre.
6. Les mesures que vous proposez pour garantir la préservation du cadre de vie, des zones naturelles et des caractéristiques architecturales existantes.
7. Le calendrier ou les priorités urbanistiques que vous porterez si vous êtes élu(e).

Soucieuse d'informer les habitants de manière transparente, l'association publiera les réponses reçues afin de permettre à chacun de comparer les positions de manière objective.

En attendant, nous restons à votre entière disposition pour un échange approfondi et pour vous présenter plus avant nos points de vues mais aussi nos dossiers détaillés (avis d'experts, recensements d'espèces et d'arbres remarquables).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Bureau de l'Association des Riverains du Val-de-Cruye pour la Sauvegarde et la Protection de l'Environnement  
[valdecruye.asso@gmail.com](mailto:valdecruye.asso@gmail.com)